

# INFORMATIONS

*publiées par la*

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

*Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.*

REPRODUCTION AUTORISÉE.

Bulletin n° 83.

2 mars 1951.

## L'ORGANISATION COMPTABLE DES ATELIERS ET DÉPÔTS DU SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE LA SIGNALISATION D'ETTERBEEK.

Les nouvelles sections créées au cours des dernières années, ont augmenté sensiblement l'importance des ateliers et dépôts du service de l'Électricité et de la Signalisation d'Etterbeek. Les dépôts concentrent à l'heure actuelle plus de 24.000 articles. Ils pourvoient au réapprovisionnement des ateliers d'Etterbeek et des services extérieurs du réseau.

Les ateliers procèdent à la fabrication, à la réparation ou à l'équipement du matériel de signalisation (mécanique et électrique), de télécommunication, des machines à écrire, à calculer et à reproduire; à la fabrication et à la réparation des barrières basculantes à commande manuelle et électrique; à la fabrication des postes de signalisation automatique des passages à niveau et à la révision des tracteurs de gare.

La vie de ces deux divisions formant un grand complexe est intimement liée par l'enchevêtrement des installations et des exigences toujours plus grandes des services techniques qui sont fonction eux-mêmes des grands travaux de reconstruction, d'électrification, d'établissement et de renouvellement.

Il appartient donc aux services comptables non seulement de ventiler les quelque 660.648 francs liquidés en moyenne par mois aux fonctionnaires techniques et administratifs, aux employés et agents de surveillance et 2.733.486 fr. aux 500 ouvriers qualifiés ou non qui transforment, réparent et manipulent journalièrement des tonnes de matériaux, mais aussi de procéder à la facturation des matériaux fabriqués ou livrés par les ateliers ou dépôts.

C'est pourquoi l'organisation comptable est très poussée et permet une imputation rapide, rationnelle des dépenses tant par division que par section d'atelier.

Le plan comptable de ce service s'intègre dans le bilan mensuel de la Société Nationale et une analyse très fouillée des chiffres est remise mensuellement aux dirigeants des ateliers et dépôts à l'appui des tableaux synoptiques et des graphiques statistiques.

Le problème de l'imputation directe de la main d'œuvre est résolu par un pointage mécanique des heures prestées aux différents comptes d'emploi.

Un contrôle journalier permet d'assurer une concordance rigoureuse entre les heures payées et les heures ventilées.

Du 1-1-1950 au 30-9-1950, 5691 commandes avaient été exécutées dans les différents ateliers pour un montant de 50.311.179 francs se ventilant comme suit :

a) Réapprovisionnement des dépôts locaux	36.057.610
b) Fabrications spéciales ou réparations pour les services extérieurs	11.737.504
c) Prestations diverses (fabrication d'outillage, entretien des machines-outils, de l'outillage, prestations diverses pour l'école des apprentis et les besoins locaux)	2.516.065

A cette date, il restait, au tableau de charge, 2.182 commandes à exécuter ou en cours d'exécution. Ce chiffre est assez élevé par suite du manque de main-d'oeuvre qualifiée et de l'interdiction absolue de nouveaux recrutements.

Les frais généraux des ateliers sont ventilés mensuellement par l'application d'un pourcentage à charge de la main-d'oeuvre; ce pourcentage représente 70 % pour l'ensemble des ateliers.

L'organisation scientifique du travail appliquée à tous les échelons à bon/permetscient non seulement de déceler les vices d'organisation qui pourraient influencer soit le rythme de la fabrication, soit la qualité des produits finis, mais d'y porter remède immédiatement. L'analyse mensuelle des sommes portées aux frais généraux par les services de comptabilité est d'autre part un précieux auxiliaire pour les chefs d'atelier dans le contrôle de la production.

Quant au dépôt, les quelque 24.000 articles qui atteignent une valeur de l'ordre de 147.000.000 fr., font l'objet d'un contrôle sérieux, grâce à l'efficacité de l'inventaire permanent et des recensements matériels s'échelonnant sur toute l'année.

Au 30 septembre 1950, les dépôts avaient délivré des approvisionnements pour un montant de 152.932.075 fr. se subdivisant comme suit :

a) Fournitures aux services extérieurs	111.886.715 fr.
b) Fournitures aux ateliers d'Etterbeek	40.956.441 fr.
c) Cédées à des tiers	88.919 fr.

Pendant la même période, 169.040.245 fr. de matériel avaient été reçus par les dépôts dont :

- a) 98.447.645 fournis par l'industrie privée,
- b) 36.057.610 fournis par les ateliers d'Etterbeek,
- c) 34.534.990 réintégrés par les services extérieurs.

Ces opérations avaient nécessité, au bureau de comptabilité, la valorisation de 34.944 postes à l'entrée et de 151.883 postes à la sortie.

Les services de manutention avaient procédé au chargement ou au déchargement de 5451 wagons (charges complètes), de 665 camions et manipulé 47.009 colis expédiés ou reçus isolément.

Les frais généraux de manutention, d'administration et d'entretien des installations s'élèvent à environ 918 614 fr. par mois, soit donc 5,5 % par rapport à la valeur des marchandises fournies par les dépôts.

L'outillage adéquat et moderne des ateliers et dépôts atteignait une valeur, au 30-9-50, de 27.171.000 fr. dont 12.652.000 fr. représentaient la valeur du gros outillage (machines-outils, matériel de manutention, etc.) tandis que la valeur du petit outillage et du mobilier s'élevait à 14 519.000 fr.